

Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal Séance du 28 novembre 2019
- 3. Avenant n° 1 à la convention de réalisation d'aires de jeux à Epinay-sur-Seine
- 4. Avenant n° 2 à la convention de mandat pour la construction du DOJO à Epinay-sur-Seine
- 5. Débat sur les orientations budgétaires 2020
- 6. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- 7. Avance sur subvention 2020 Centre Communal d'Action Sociale
- 8. Avance sur subvention 2020 Caisse des Ecoles
- 9. Avance sur subvention 2020 Syndicat intercommunal de Meyronnes-Epinay-Sur-Seine
- 10. Dépenses d'investissement avant vote du budget prévisionnel 2020 Autorisation au Maire
- 11. Garantie d'emprunt au profit de la SA HLM France Habitation devenue SEQENS dans le cadre d'un réaménagement de dette
- 12. Déclaration du nouveau linéaire de la voirie communale
- 13. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes année 2019
- 14. Subvention à l'association Épiformatic Année 2019
- 15. Subvention à l'association Société philatélique d'Épinay-sur-Seine- Année 2019
- 16. Subvention à l'association Les Ambianceurs de Notre Dame Année 2019
- 17. Convention d'objectifs et de financement avec l'Education Nationale pour les actions artistiques et culturelles en milieu scolaire Année 2019-2020
- 18. Convention d'objectifs et de moyens entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la commune d'Epinay-sur-Seine pour la Maison du Théâtre et de la Danse - 2019-2020-2021

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :

Jeudi 19 décembre 2019 exceptionnellement à 19h45



Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

- 19. Convention financière avec le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du dispositif "Cap transition" Edition 2019-2020
- 20. Convention d'objectifs avec l'association "PROMESS" Année 2020
- 21. Convention de résidence artistique avec la Compagnie du Rouhault Année 2020
- 22. Subvention exceptionnelle au lycée Jacques Feyder pour un voyage à Rome
- 23. Convention avec l'école élémentaire des Econdeaux pour une mise à disposition de locaux au centre socioculturel des Econdeaux
- 24. Convention avec l'école élémentaire Lacepede 1 pour une mise à disposition de locaux au centre socioculturel des Econdeaux
- 25. Convention avec l'école élémentaire Victor Hugo 2 pour une mise à disposition de locaux au centre socioculturel des Econdeaux.
- 26. Convention avec l'école maternelle des Econdeaux pour une mise à disposition de locaux au centre socioculturel des Econdeaux.
- 27. Convention avec l'école maternelle Lacepede pour une mise à disposition de locaux au centre socioculturel des Econdeaux.
- 28. Subvention exceptionnelle à l'association O'MAMS pour l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles
- 29. Convention partenariale pour l'accompagnement de la Maison d'Assistantes Maternelles "O'MAM'S"
- 30. Modification du régime dérogatoire au principe du repos dominical des salariés / choix des dates autorisées pour l'année 2020
- 31. Présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable 2020
- 32. Autorisation de la Commune à la société EUROPCAR de déposer une demande de permis de démolir un garage désaffecté sis 18 avenue du 18 juin 1940, sur une parcelle communale (AE83)
- 33. Cession de biens communaux situés 2bis, 6 avenue Gabriel Péri & 109/111, rue de Paris à la Société SPIE BATIGNOLLES IMMOBILIER

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :

Jeudi 19 décembre 2019 exceptionnellement à 19h45



Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

- 34. Compte-rendu des décisions du Maire en matière de Droit de Préemption sur les Fonds Artisanaux, de Commerce, les Baux Commerciaux
- 35. Compte rendu des décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du C.G.C.T. conformément à la délégation accordée par le Conseil Municipal

Fait à Epinay-sur-Seine, Le **1 3 DEC. 2019** Maire,

There Chevreau

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :